



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Service Contentieux

DECISION MUNICIPALE N° 2024/025/A.J.

Publié Le

20 MARS 2024

Affaire suivie par **Christophe LOGEAIS**,
Directeur des **Affaires Juridiques**

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Vol de téléphone portable – 83200 TOULON – Pouvoir pour déposer plainte

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359S, prise conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, d'habiliter Monsieur Rémy KERTENIAN, Directeur des Affaires Culturelles, à déposer plainte au nom de la Commune pour les faits suivants :

- Vol de téléphone portable

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 20 MARS 2024

Pour le Maire de TOULON
L'Adjoint délégué
Robert CAVANNA

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 20 MARS 2024

PUBLIE LE 20 MARS 2024

Acte à classer

2024025AJ

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-20T11-05-00.02 (MI251743351)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20240320-2024025AJ-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DECISION MUNICIPALE 2024/025/A.J. - vol de portables
pouvoir pour déposer plainte

Date de décision : 20/03/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.4. Autres actes réglementaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DAJ SC 2024 025 AJ.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé Date 20/03/24 à 11:04

Par DUPONT ID Stéphanie

Transmis Date 20/03/24 à 11:05

Par DUPONT ID Stéphanie

Accusé de réception Date 20/03/24 à 11:21